17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION Nº 464

SUIVI DU PROGRAMME DE BIOTECHNOLOGIE ET DE BIOSÉCURITÉ

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU:

Le rapport présenté par la Direction générale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme continental de biotechnologie et de biosécurité;

CONSIDÉRANT:

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.445(XXVI-O/06), a approuvé le Programme continental de biotechnologie et de biosécurité;

Que la Direction générale de l'IICA met en œuvre les activités de ce programme avec l'appui des États membres;

Qu'il est important que l'Institut continue de réaliser des démarches auprès des organismes financiers, de partenaires stratégiques et d'autres donateurs afin d'obtenir des ressources supplémentaires pour l'exécution de ce programme;

DÉCIDE:

- 1. D'accueillir avec satisfaction le rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de biotechnologie et de biosécurité, présenté par la Direction générale
- 2. D'appuyer les efforts que déploie la Direction générale pour établir des partenariats stratégiques et obtenir les contributions financières et techniques qui aideront à consolider le programme.